

St-Léandre, le 30 mai 2006

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT
Edifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec)

SUJET: DÉVALUATION DES MAISONS DANS LE VILLAGE DE ST-LÉANDRE.

Madame, Monsieur,

J'habite dans le village de St-Léandre et je veux parler ici d'une possible dévaluation de nos maisons.

On va ériger 4 éoliennes dont 3 en arrière de chez-moi dans une magnifique forêt vierge où je vais souvent marcher sur la crête de la montagne avec mes petits enfants. Cela me prend environ 15 minutes. C'est donc très proche de chez-moi et je n'ai pas choisi d'avoir d'immenses moulins à vent dans ma face à chaque fois que je regarde par la fenêtre de ma cuisine.

Nous avons eu une rencontre le 17 mai avec la Northland. Ils nous ont dit à cette occasion que s'ils devaient abandonner le projet d'ériger des éoliennes dans le village, ils perdraient des millions de dollars.

Les gens du village ne sont pas riches. Tout ce qu'ils possèdent, pour la plupart, c'est leur maison. Moi-même, c'est tout ce que j'ai et c'est le seul héritage que je léguerai à mon fils.

Si nos maisons sont dévaluées, ce qui est fort possible, cela veut dire que nous allons payer de notre poche, perdre de l'argent, pour le donner à la Compagnie!

La question de la dévaluation de nos maisons m'inquiète au plus haut point et soit dit en passant, monsieur le Maire Roger Bernier est tout à fait contre l'implantation d'éoliennes dans le village et il semble certain que nos résidences seront dévaluées.

Merci de votre bonne attention.



Marie Baillargeon

231

DM21

Projet d'aménagement d'un parc éolien à
Saint-Ulric, Saint-Léandre et Saint-Damase

Bas Saint-Laurent

6211-09-007